

Lyon, le 12 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole vote une nouvelle enveloppe de 15M€ pour la rénovation énergétique des logements

La Métropole de Lyon poursuit son action volontariste pour lutter contre les passoires thermiques et accompagner la rénovation des logements. Lors du conseil métropolitain des 11 et 12 décembre 2023, un budget complémentaire de 15 M€ a été adopté, accompagné d'un nouveau règlement des aides Ecoréno'v pour le parc privé.

Depuis 2015, la Métropole de Lyon met en œuvre une politique ambitieuse d'éco-rénovation de l'habitat avec le dispositif Ecoréno'v, service de conseil et d'accompagnement. Depuis sa création en 2015, le dispositif a connu un fort succès, avec **plus de 25 000 logements** ayant bénéficié d'un financement de la Métropole de Lyon. Afin de poursuivre les actions de rénovation énergétique et de répondre aux besoins du territoire, la Métropole de Lyon a débloqué une **enveloppe supplémentaire de 15M€** (12M€ pour le parc social et 3M€ pour le parc privé), permettant de soutenir financièrement **entre 9 000 à 11 000 logements** supplémentaires.

Des évolutions pour placer la qualité au cœur des rénovations énergétiques

En parallèle, des évolutions sur le règlement des aides Ecoréno'v dans le parc privé sont apportées. Il s'agit d'améliorer globalement la qualité des rénovations énergétiques réalisées, notamment sur le plan de la transition écologique, d'étendre les aides à certains types de propriété, et de simplifier la complémentarité avec les aides nationales, notamment MaPrimeRénov'.

Parmi les évolutions adoptées :

- Pour l'ensemble des logements : élargissement du bonus « confort d'été »
- Logement individuel : éligibilité étendue aux maisons construites jusqu'en 2000, soutien à l'utilisation de matériaux biosourcés, soutien renforcé aux énergies renouvelables...
- Logement collectif : bonus attribué aux projets de rénovation globale des petites copropriétés (20 lots ou moins), éligibilité à la subvention de maîtrise d'œuvre aux monopropriétés...

« La rénovation énergétique est une urgence à la fois environnementale et sociale. Alors que le secteur résidentiel représente 29 % des consommations énergétiques du territoire et qu'elle impacte en particuliers les foyers les plus modestes, la Métropole de Lyon s'est fixée des objectifs ambitieux en matière d'amélioration thermique des logements, avec une forte montée en puissance sur le parc social, tout en accélérant la transition écologique du parc de logements privés et publics. Je me réjouis de cette enveloppe complémentaire de 15 M€ qui va permettre d'aider jusqu'à 11 000 logements supplémentaires. » **Renaud Payre**, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat et du logement

À propos d'Ecoréno'v

Créé en 2015, le dispositif Ecoréno'v s'articule autour de trois piliers essentiels : la diffusion d'informations et de conseils à destination des particuliers et des professionnels ; l'accompagnement des projets de



rénovation énergétique performants ; des aides financières dédiées aux études et aux travaux.

En chiffres :

- Depuis le début du mandat, près de 9500 logements du parc social et du parc privé ont bénéficié de financements pour leur projet de rénovation énergétique.
- Le budget de la Métropole est de 96 M€ pour le programme Ecoréno'v depuis 2015 (dont 70 M€ dépensés), incluant les 15M€ supplémentaires.
- Plus de 25000 logements rénovés avec un financement de la Métropole de Lyon depuis 2015.